

N°	MOIS	ANNEE
10	MARS	2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. JAMOT, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme GIMENO, Mme COURREGE.

Étaient absents excusés : M. BLONDEAU a donné pouvoir à M. CAPELLE
M. DE LAROCHE a donné pouvoir à M. BERTHON
Mme SCHMIT a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Étaient absentes : Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	10	Date de la convocation	24 mars 2022
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	24 mars 2022

Objet : Vote des subventions aux associations pour l'année 2022

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la réunion finances pour présentation du DOB en date du 24 mars 2022

Vu la réunion de présentation du budget aux associations en date du 14 mars 2022

Madame le Maire indique que les subventions seront votées pour chaque association et précise que les élus qui font partie du bureau d'une ou plusieurs associations ne participent pas au vote afin d'éviter tous conflits d'intérêt

M. JONIEC présente aux membres du Conseil le tableau de répartition des subventions communales

NOM ASSOCIATION	SUBVENTION FCT 2022	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2022	VOTE PAR SUBVENTION
L'oiseau Lire	200 €	260 €	12 POUR (Mme Courrège ne vote pas)
ASA	460 €		13 POUR
Auteuil Gym	460 €		13 POUR
FeelN ess	460 €	460 €	13 POUR
Krav Maga	460 €	460 €	13 POUR
Club de loisirs Auteuillois	400 €	300 €	13 POUR

Comité des Fêtes	460 €	480 €	12 POUR (Mme Muret ne vote pas)
Arpent de Bacchus	460 €		13 POUR
NOM ASSOCIATION	SUBVENTION FCT 2022	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2022	VOTE PAR SUBVENTION
Petits paniers d'Auteuil	250 €		13 POUR
Eparche	110 €		13 POUR
Chasse Auteuil	250 €		13 POUR
Cross Training	250 €		13 POUR
Sous Total Subventions associations Auteuil	4 220 €	1 960,00 €	
Organisation d'événements associatif dans le village		1 000.00 €	13 POUR
Sous Total Subventions évènements associatifs		2 960,00 €	
CROIX ROUGE	200 €		13 POUR
AFSEP (sclérose en plaque)	70 €		13 POUR
PREVENTION ROUTIERE	70 €		13 POUR
Sous Total Subventions associations autres	340 €		
TOTAL SUBVENTIONS 2022	4 560 €	2 960 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** par **13 voix POUR** de voter au chapitre 011 à l'article 6574 la somme de 4 560 € et à l'article 6745 la somme de 2 960 €
DIT que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet, à Monsieur Le Comptable du SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
 Marie-Christine CHAVILLON